

## APPEL DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT : Comité consultatif de la Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire (SNPD)

La Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire (SNPD) envisage un avenir où l'accès au patrimoine documentaire canadien sera virtuel, exhaustif et omniprésent, tout en ayant un profond impact sur la culture, l'éducation, la recherche et l'innovation au Canada.

La [Stratégie de numérisation du patrimoine documentaire](#) (SNPD) lance un appel à manifestation d'intérêt dans le secteur des « GLAM » (galeries, bibliothèques, archives et musées) afin de repérer des personnes désireuses de contribuer au Comité consultatif de la SNPD, à titre de membres. Ce comité est une entité non constituée en corporation, dont les membres s'emploient à encourager la communauté canadienne des bibliothèques, des archives et des musées ainsi que les créateurs canadiens à partager leur expertise afin de promouvoir et d'appuyer la numérisation, la préservation et la découverte du patrimoine canadien. En plus de représenter le secteur des « GLAM », le Comité consultatif de la SNPD lui est redevable. À cet effet, la présidence du comité soumet régulièrement des rapports d'activité au Comité de direction de la SNPD.

Pour être admissible à l'un des postes de membre du Comité consultatif de la SNPD, la personne doit provenir de l'une des organisations canadiennes et sans but lucratif du secteur des « GLAM » (galeries, bibliothèques, archives et musées). Cette personne ainsi que son organisation doivent démontrer comment elles s'investissent dans la numérisation, la préservation et l'accès au patrimoine canadien.

Les candidatures proposées seront examinées par le Comité de direction de la SNPD. Celui-ci sélectionnera les nouveaux membres en fonction de la représentation et de l'équilibre d'expertise recherchés au sein du Comité consultatif.

Pour plus d'information sur le Comité consultatif de la SNPD, veuillez consulter son [mandat](#), ainsi que le [site Web de la SNPD](#).

Le Comité consultatif de la SNPD se réunit par téléconférence sur une base trimestrielle. Voici une estimation approximative du temps à y consacrer :

4 téléconférences * 2 heures =	8 heures
1 heure de préparation pour les réunions =	4 heures
<u>Travail individuel en dehors des réunions (2 heures * 12 mois) =</u>	<u>24 heures</u>
Engagement annuel total =	36 heures

Il est possible que les membres du Comité consultatif de la SNPD soient invités à contribuer à d'autres groupes de travail, ce qui impliquera un engagement de temps additionnel.

Pour soumettre une candidature, **veuillez remplir et envoyer le formulaire ci-joint à Georgia Ashworth ([gashworth@crkn.ca](mailto:gashworth@crkn.ca)) d'ici le 23 février 2021**. Vous devrez y indiquer l'information suivante :

- Renseignements personnels;
- Brève biographie et expérience pertinente de travail, illustrant votre expertise et votre enthousiasme par rapport aux travaux du comité;
- Confirmation que le superviseur immédiat du candidat, le cas échéant, autorise la charge de travail et le temps à consacrer au comité.